

s sont-elles coupables ?

La meilleure politique nataliste est celle de la famille heureuse

QU'ON ne nous accuse pas d'antinatalisme !

S'il faut à la France une politique de la natalité, le premier acte serait de donner aux familles laborieuses le moyen de mettre au monde et d'élever beaucoup d'enfants. Cela paraît un truisme et, au surplus, c'est à cette exigence que semblent répondre les allocations familiales et prénatales, les primes à la naissance, l'allocation de salaire unique, la Sécurité Sociale et les avantages consentis aux familles nombreuses.

Tout cela, certes, représente une somme importante de conquêtes sociales, que les Français défendent comme la prunelle de leurs yeux, contre un patronat de combat, sans doute intéressé à l'augmentation de la natalité qu'elles font accuser par la statistique, mais qui, néanmoins, les appelle « charges sociales » et prétend les réduire s'il ne les remet en cause.

Le « malheur d'être mère »

IL y réussit d'ailleurs indirectement. Car le régime des allocations ne suit pas le coût de la vie et correspond de moins en moins à la réalité : quelques milliers de francs ne suffisent pas à faire face aux dépenses de vêtements et de nourriture, en admettant que celles de grossesse, d'accouchement, de soins soient entièrement prises en charge. Qui peut aujourd'hui prétendre que la perte d'un deuxième salaire, celui de la mère, qu'entraîne souvent la naissance d'un enfant, est compensée par l'allocation de salaire unique ?

Où faut-il aller chercher le reste si ce n'est dans le salaire lui-même ? Et le pouvoir montre un singulier cynisme lorsqu'il argue des avantages sociaux consentis aux familles pour maintenir cet effarant scandale : la moitié des salariés français n'ont pas 30.000 francs par mois.

Pour avoir et élever des enfants il faut des salaires qui ne soient pas de misère. Et puis aussi des logements. Et puis la sécurité par la paix internationale, la fin des aventures coloniales et la garantie de l'emploi. C'est en soutenant ces revendications que nous sommes, si l'on veut, partisans d'une politique de natalité.

Mais il est des natalistes qui veulent une armée de chômeurs pour que l'emploi qui est un droit apparaisse comme un privilège et que l'on puisse ainsi réduire la rémunération du travail ; ceux-là ont besoin aussi d'une armée de soldats pour nourrir de leur sang les champs de batailles et mater les révoltes de peuples qui n'acceptent pas la condition d'esclaves. Ceux-là se soucient peu de substituer au concept de famille nombreuse celui de famille heureuse ; ils comptent bien davantage sur l'alcoolisme et le laponisme. Ceux-là ne veulent pas entendre parler de maternité dirigée ou volontaire parce qu'ils ne font pas fi de la contrainte. Ils nient que cette locution abominable : « le malheur d'être mère », traduise une réalité sociale, parce que ce malheur-là n'est pas pour les gens de leur condition. Mieux, ils interdisent qu'on en parle.

L'exemple des Anglo-Saxons

MAUVAIS calcul. On ne contraint pas les couples. Les naissances sont limitées en France comme ailleurs, mais trop communément, par l'avortement.

CINQUIEME ARTICLE

L'avortement est un fléau que notre législation répressive est impuissante à enrayer (1). Plusieurs pays étrangers le combattent par le contrôle des naissances. Jacques Derogy envisage aujourd'hui le problème sous l'angle de la natalité.

(1) Voir Libération à partir du 17 octobre.

Dans notre pays où les pratiques anticonceptionnelles sont interdites depuis 1920, la natalité n'a pas cessé de baisser jusqu'en 1940 pour ne rattraper qu'en 1947, avec 855.000 naissances le niveau de 1920. En Angleterre, où les pratiques anticonceptionnelles sont autorisées et diffusées par une active propagande, les 262 mille naissances de l'année 1930 sont devenues 881.000 en 1947.

Aux Etats-Unis, où seuls deux Etats, le Connecticut et le Massachusetts, l'ont prohibée comme illégale et où les autres législations sont en contradiction avec la loi fédérale qui la réglemente, la « planification familiale » en-

De l'eugénisme des Suédois...

L'EXPERIENCE des pays anglo-saxons permet de dégager le contrôle des naissances de la gangue d'idées fausses ou préconçues dans laquelle certains de ses protagonistes ont peut-être, autant que ses adversaires, contribué à l'enfermer — et de la réduire à ce qu'il est : une prophylaxie de l'avortement criminel ! Et rien de plus. La propagande que l'association pour la planification familiale mène contre l'avortement a

cas de maladies générales, la possibilité de prendre les mesures indispensables pour assurer cette condition primordiale de guérison ?

...à la politique familiale des Soviets

APRES une expérience d'un libéralisme qui s'est avéré désastreux, l'U.R.S.S. a préféré aborder le problème par l'autre face en assurant les meilleures conditions de vie et d'éducation à tous les enfants, quel qu'en soit le nombre. Le premier décret légalisant l'avortement précisait, dès 1920 : « Le gouvernement ouvrier et paysan lutte contre ce « fléau » en restaurant la propagande contre les avortements dans les classes ouvrières, en restaurant le régime socialiste, en cherchant à réaliser en totalité les principes de la protection de la maternité et de l'enfance, et il prévoit une « disparition progressive de cet état de choses ». Mais, « en attendant », la routine du passé et les dures conditions économiques du temps présent poussent encore une partie des femmes à se décider à cette opération. »

En conséquence, les avortements ne purent être pratiqués que dans les hôpitaux, où les risques étaient réduits au minimum, et la diffusion des moyens anticonceptionnels fut encouragée par les Soviets en 1923, pour en réduire le nombre. C'est, en 1936, quand les conditions économiques, devenues meilleures, permirent à l'Etat de prendre les enfants à sa charge, que cette législation provisoire fut abandonnée. L'avortement est interdit, sauf indications médicales ; les anticonceptionnels peuvent être prescrits par les médecins, mais la généralisation de leur usage n'a pas de raison d'être, puisque l'avortement ayant été liquidé en tant que fléau, dans ses causes économiques et sociales sa prophylaxie est devenue inutile. Pour ce qui est de la natalité, M. Khrouchtchev a pu dire, à la délégation du Parlement français invitée par le Soviet suprême qu'il ne craignait pas un surcroît de population de 100 millions d'habitants auxquels le pays pourra, dans l'avenir, assurer le travail et le bien-être désirables.

Aujourd'hui en France

APPLIQUER en France une telle solution au problème de l'avortement supposerait de profondes transformations politiques et à plus ou moins lointaine échéance. Désirer que, dans l'avenir, toutes les maternités puissent être d'heureux événements, cela ne saurait nous fermer les yeux sur le monstre qu'est aujourd'hui notre loi en vigueur. Manquant manifestement son but, n'a-t-elle pas pour effet secondaire de favoriser, au contraire, l'avortement criminel qui hante la vie amoureuse de la plupart des femmes et compromet leur santé ? Et ne leur en indique-t-elle pas explicitement les moyens en énumérant la liste des instruments et produits dont elle réglemente la vente ?

« Grâce à elle, dit un rapport de l'Union nationale des caisses d'allocations familiales, de 1947, le public est beaucoup mieux renseigné sur les possibilités de l'avortement (sans l'être sur ses graves conséquences pathologiques) que sur celles de la contraception. Pourtant, il y a, dans l'emploi des procédés anticonceptionnels, un moyen de détourner les femmes de l'avortement. »

La rebelle aux cheveux roux



Pionnier de l'enseignement du « birth control », l'Américaine Margaret Sanger était une simple infirmière quand, en 1914, elle fit le serment de faire connaître à ses semblables les moyens d'éviter les grossesses indésirables. Ce furent ses démêlés avec la police et la justice qui valurent à la fondatrice de la première clinique de B.C. aux Etats-Unis le surnom de « la rebelle aux cheveux roux ».

seignée dans 519 cliniques, pratiquée par 90 % de la population et approuvée par 97 % des médecins n'a pas empêché 3.500.000 naissances d'accroître en un an la population de 2.350.000 âmes (contre 1.500.000 en 1920).

En fêtant son 30^e anniversaire, ses 136.000 « clientes » et son million de correspondances, le « Margaret Sanger Research Bureau » de New-York n'a pas manqué de rappeler que si ses 10.000 premières consultantes étaient âgées de 30 à 35 ans, mères de 3 à 4 enfants et animées du souci d'arrêter leur fécondité, celles d'aujourd'hui ont moins de 27 ans et viennent demander des conseils pour avoir des enfants dans les meilleures conditions possibles.

fait plus pour le combattre en Grande-Bretagne que la loi qui le tient pour « felony » et le punit de réclusion. Par cela même et par sa lutte contre toutes les formes de stérilité involontaire, la F.P.A. a contribué à l'augmentation du nombre des naissances sans doute davantage qu'elle n'a pu, en diffusant l'usage des anticonceptionnels, l'entraver.

Même la Suède, qui offre à cet égard la législation la plus libérale du monde, a vu passer en dix ans le nombre de ses naissances de 85.000 à 135.000. Non seulement toutes les pharmacies suédoises sont tenues de vendre des anticonceptionnels à bas prix, pour prévenir « le fléau des avortements provoqués », mais encore l'avortement thérapeutique est autorisé pour des motifs médicaux, humanitaires ou sociaux. Ainsi ne peuvent venir au monde que des enfants désirés et, pour qu'il n'y en ait pas de tarés, les parents considérés comme incapables de produire des enfants sains sont stérilisés. Cette législation n'est pas exempte, on le voit, de préoccupations eugéniques aux conséquences discutables. Mais faut-il lui préférer la nôtre qui refuse aux médecins, quand il est nécessaire de prévenir toute maternité dans certains

PROCHAIN ARTICLE : Tuera-t-on des femmes parce qu'elles ne veulent pas d'enfants ?

UN ROMAN DE MICHEL ZEVACO

Charles, duc d'Angoulême, vient chercher vengeance à Paris. Le... austa qui lui demande de se mettre à son service.